

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 04 juillet 2024

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 05  
juillet 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin  
2024

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure  
LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David  
HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline  
MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER,  
Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric  
RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS,  
Sonia MONFORT, Coralie TRACQ, Yamina SERI, Emile  
BEYROUTI, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER,  
Fabien BAGNON, Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Camille EL-BATAL, Caroline VARGIOLU, Bruno  
DANDROY, Laurent KAZMIERCZAK, Céline BALITRAN-  
FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE,  
Eliane NAVILLE, Fabienne TIRTIAUX, Nejma REDJEM

Pouvoirs :

Camille EL-BATAL à Marylène MILLET, Caroline  
VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Laurent  
KAZMIERCZAK à Delphine CHAPUIS, Céline BALITRAN-  
FAURE à Patrick FAURE, Jean-Christian DARNE à  
Guillaume COUALLIER, Eliane NAVILLE à Yamina SERI,  
Fabienne TIRTIAUX à Pascale ROTIVEL, Nejma  
REDJEM à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1  
BUDGET PRINCIPAL VILLE 2024

Délibération : 07.2024.106

Transmis en préfecture le : 05/07/2024

**RAPPORTEUR : Madame Françoise BÉRARD**

Le résultat de l'appel d'offre pour la végétalisation des cours d'écoles des groupes scolaires Joseph Bergier - Albert Mouton et Paul Frantz, et l'évolution des besoins identifiés dans le cadre de cette opération, notamment pour le remplacement des jeux, ainsi que la hausse des subventions d'investissement perçues, incitent la municipalité à proposer cette décision modificative n°1 qui s'équilibre en investissement.

Cette décision modificative ne modifie pas l'autofinancement prévisionnel.

**INVESTISSEMENT**

**RECETTES**

- Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » : + 63 000,00 €

Ajustement du FCTVA suite à notification

- Chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues » : +283 133,00 €

Notification d'une subvention DSIL de 283 133 € au titre de l'extension du complexe omnisports Henri Fillot

**DÉPENSES**

- Dépenses d'équipement et subventions versées : +346 133,00 €

Ce montant comprend des ajustements sur les travaux, les achats de mobilier et les subventions d'équipement versées sur diverses opérations votées.

- Chapitre 202201, autorisation de programme végétalisation des cours d'école : + 346 133,00 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°04.2024.032 du 2 avril 2024 relative au budget primitif 2024 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 27 juin 2024 ;

Oui l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la décision modificative n°1 de l'exercice 2024 au niveau des chapitres-opérations en section d'investissement, telle qu'elle est détaillée ci-après :

**INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

	Exercice	2024	
		BP	DM n°1
Chap voté	Libellé	Montant	Montant
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	960 000,00 €	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	36 000,00 €	
	Total : Ordre	996 000,00 €	

001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVEST	31 215,29 €	
1000	PARC AUTOMOBILE	87 000,00 €	
1001	PARC INFORMATIQUE	187 481,00 €	
104	ESPACES VERTS	198 000,00 €	
106	PROJET NATURE	45 000,00 €	
1100	REQUALIFICATION CENTRE VILLE	15 000,00 €	
1200	PLAN ACCESSIBILITE	230 000,00 €	
1300	PLAN LEDS	75 000,00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 320 000,00 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	134 000,00 €	
202101	AP REHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES	1 200 000,00 €	
202102	AP EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE MOUTON	60 000,00 €	
202201	AP VEGETALISATION COURS ECOLES	867 347,80 €	346 133,00 €
202202	AP AMENAGEMENT DU VALLON	737 000,00 €	
202401	AP RENOVATION CHAPELLE DE BEAUNANT	50 000,00 €	
202402	AP RENOVATION ENERGETIQUE GS MOUTON	50 000,00 €	
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	271 612,70 €	
205	VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC	249 800,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	468 600,00 €	
210	RESERVES FONCIERES	671 000,00 €	
218	VIDÉOPROTECTION	103 500,00 €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	34 248,14 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00 €	
300	HOTEL DE VILLE	31 200,00 €	
304	REHABILITATION CIMETIERE	72 200,00 €	
307	TOUS BATIMENTS	513 560,00 €	
399	PATRIMOINE	174 000,00 €	
499	TRAVAUX GROUPES SCOLAIRES	128 400,00 €	
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 381 600,00 €	
699	STRUCTURES JEUNESSE	10 000,00 €	
899	TRAVAUX BATIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE	176 800,00 €	
	Total : Réel	9 583 564,93 €	346 133,00 €
	Total : Dépenses	10 579 564,93 €	346 133,00 €

### RECETTES

Exercice		2024	
	Etape	BP	DM n° 1
Chap voté	Libellé	Montant	Montant
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	960 000,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 046 649,64 €	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	1 200 000,00 €	
	Total : Ordre	3 206 649,64 €	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 114 000,00 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 964 580,63 €	63 000,00 €

106	PROJET NATURE	45 000,00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 215 000,00 €	
202101	AP REHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES	1 000 000,00 €	
202201	AP VEGETALISATION COURS ECOLES	750 000,00 €	
218	VIDÉOPROTECTION	60 600,00 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00 €	
307	TOUS BATIMENTS	128 500,00 €	
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	400 000,00 €	283 133,00 €
899	TRAVAUX BATIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE	48 600,00 €	
	Total : Réel	8 736 280,63 €	346 133,00 €
	Total : Recettes	11 942 930,27 €	346 133,00 €

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Françoise BÉRARD**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**Le secrétaire de séance,**

**Jacky BÉJEAN**

**La Maire,  
Marylène MILLET**



**Liste des élus ayant voté POUR**

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

**Liste des élus s'étant ABSTENU**

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.